

## Fiche de REINSCRIPTION AQUA DETENTE Adhésion Saison 2026 - 2027

**Adhérent :** (données à vérifier et corriger/compléter)

n° téléphone fixe : «**TELEPHONE\_Dom**»

n° tél portable : «**TELEPHONE\_Port**»

Date de naissance : «**Naiss**»

n° licence UFOLEP : «**L\_n**»

Date Certif. Médical : «**DCertMedical**»

Groupe 2025-26 : «**GROUPE**»

Adresse mail très lisible : «**Courriel**»

«**NOM**» «**PRENOM**»

«**n**» «**RUE**»

«**CODE\_**» «**VILLE**»

Choix **même horaire** que saison passée OUI :

**Sinon**, numérotez ci-contre les 3 créneaux qui vous intéressent le plus par ordre croissant de préférence (1 = choix prioritaire, 3 = dernier choix) et rayez les créneaux qui vous sont impossibles.

### AQUASTEP (chaussures de piscine obligatoire)

Mercredi 13h à 13h45 à Aquaval (petit bassin, eau à 29-30°)

### NATATION APPRENTISSAGE ET PERFECTIONNEMENT

Samedi 12h à 13h à Aquaval

### AQUAGYM

Mardi 12h à 13h à H. Boucher	
Mardi 13h à 14h à H. Boucher	
Mercredi 11h à 12h à Aquaval (petit bassin, eau à 29-30°)	
Mercredi 12h à 13h à Aquaval (petit bassin, eau à 29-30°)	
Jeudi 19h15 à 20h15 à Aquaval	
Jeudi 20h15 à 21h15 à Aquaval	
Vendredi 15h à 16h à H. Boucher	
Vendredi 16h à 17h à H. Boucher	
Samedi 13h à 14h à Aquaval	
Samedi 14h à 15h à Aquaval (petit bassin, eau à 29-30°)	

**DOSSIER COMPLET A RETOURNER IMPERATIVEMENT avant le 21 août 2026 à l'adresse suivante**

**ABSD – 4 rue Félix Le Dantec – 22000 SAINT BRIEUC (boîte aux lettres scellée sur le mur)**

**Tout dossier incomplet ne sera pas retenu. Les dossiers arrivés après le 21 août seront sur liste d'attente.**

- ☞ La présente fiche d'inscription dûment complétée et signée
  - ☞ La fiche ci-jointe d'affiliation à l'UFOLEP vérifiée, complétée, datée et signée à l'endroit de la croix en fluo (l'assurance complémentaire est facultative)
  - ☞ - **Si vous avez répondu NON** à toutes les questions du questionnaire santé ci-joint, joindre la fiche UFOLEP remplie et signée
  - **Si vous avez répondu OUI** à au moins une question du questionnaire santé ci-joint, un certificat médical datant de moins de 1 an **est obligatoire** pour la pratique de l'aquagym ou de la natation.
  - ☞ **4 enveloppes timbrées** pour 20€ et libellées à vos nom et adresse
  - ☞ Règlement (licence UFOLEP. + cotisation) : **165 €** Chèques libellés à l'ordre de : **ABSD**
- Soit 1 chèque de **165 €** ou 'chèques vacances ou coupons sport + chèque bancaire', débités mi-octobre  
Soit 2 chèques (**85 € et 80 €**), soit 3 chèques (**60 €, 55 €, 50 €**) débités mi-octobre, mi-novembre et mi-décembre

Tout problème technique ou indépendant de notre volonté devant entraîner une annulation de une ou plusieurs séances n'entraînera pas de rattrapage, ni de remboursement, de la ou des séances en question.

**Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur consultable sur le site absd22.fr et à l'entrée des piscines.**

Des photos peuvent être prises lors des séances ou lors des rencontres, et pourront être publiées sur le site absd22.fr, sauf opposition de ma part

- j'autorise la publication de photos sur lesquelles je figure       je n'autorise pas la publication de photos sur lesquelles je figure

A \_\_\_\_\_, le

(Signature de l'adhérent)